

Inventaire des fonds en langues étrangères dans les bibliothèques municipales françaises



Master 2 Art, Culture et Médiations Techniques

2010/2011



Projet Inventaire LE dossier de Pauline ROLAND et Leslie THEROND est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 Unported](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).

Les autorisations au-delà du champ de cette licence peuvent être obtenues à inventaire.langues@gmail.com.

Travail en lien avec la thèse menée par Marion Lhuillier, directrice de la Bibliothèque Municipale Internationale de Grenoble, sur la place et l'image des langues étrangères dans les bibliothèques municipales en France (GRESEC, Université Stendhal Grenoble 3)

SOMMAIRE

Remerciements.....	4
1. Introduction : les collections en langues étrangères	5
2. Le projet d’inventaire des fonds en langues étrangères	5
2.1. Contexte	5
2.2. Projet et délimitation	6
2.3. Déroulement	6
2.4. Les enjeux	7
3. Mise en œuvre et gestion de projet	7
3.1. Organisation et répartition des tâches	7
3.2. La méthodologie d’enquête	8
3.2.1. <i>Choix de l’enquête.....</i>	8
3.2.2. <i>Choix de l’outil.....</i>	8
3.2.3. <i>Délimitation de la liste de contacts</i>	9
3.3. Etapes de la réalisation du projet.....	10
3.3.1. <i>La réalisation du questionnaire</i>	10
3.3.2. <i>Réalisation du mail accompagnant</i>	12
3.3.3. <i>L’envoi des questionnaires.....</i>	12
3.3.4. <i>La gestion des retours</i>	13
3.3.5. <i>La réalisation du rendu.....</i>	13
4. Regard critique et résultats.....	14
4.1. Difficultés et pistes d’amélioration	14
4.1.1. <i>La gestion du projet : définition du projet et des délais.....</i>	14
4.1.2. <i>La récolte des adresses des bibliothèques.....</i>	15
4.1.3. <i>La rédaction et la diffusion du questionnaire</i>	15
4.1.4. <i>La gestion et le traitement des données</i>	16

4.2. <i>Les résultats</i>	16
5. Conclusion	21
6. Bibliographie	22
7. Annexes	23
7.1. Rétroplanning	23
7.2. L'interface du questionnaire.....	24
7.3. Le questionnaire	25
7.4. Mail	29
7.5. Compte rendu des réunions de projet.....	30
7.6. Cartographie de l'inventaire des fonds en langues étrangères dans les bibliothèques municipales françaises	34

REMERCIEMENTS

Nous souhaitons tout d'abord remercier Marion Lhuillier pour son soutien et sa participation à ce vaste projet : sans son aide, nous aurions été bien en peine de traiter la masse de données récoltées.

Nous tenons également à remercier Evelyne Mounier et Talal Zhouri pour le suivi de notre projet et les réponses apportées à nos questions.

Nous remercions enfin toutes les personnes qui ont répondu à notre questionnaire, celles qui ont eu le courage de rassembler la multitude de chiffres requis, et sans lesquelles ce projet n'aurait bien évidemment pu donner de résultats.

1. INTRODUCTION : LES COLLECTIONS EN LANGUES ETRANGERES

Les frontières n'ont jamais été aussi perméables qu'aujourd'hui, notamment suite à la mondialisation et à la construction européenne. Pourtant, l'état des collections en langues étrangères en bibliothèques municipales françaises est difficile à établir. En effet, il existe peu de structures dédiées et la question reste peu soulevée dans le monde professionnel. Les fonds ne bénéficient pas d'une grande visibilité aux yeux de l'utilisateur. Si la diversité culturelle et linguistique est avérée, les bibliothèques font face à tant d'évolutions sociétales depuis ces 20 dernières années (essor des TIC, arrivée de nouveaux publics, militantisme culturel des médiateurs du livre, etc.) que la langue française semble s'imposer comme un outil d'intégration et de lutte contre l'illettrisme. Mais qu'en est-il des langues étrangères, c'est à dire des langues natales des immigrants ?

A travers le recensement des fonds en langues étrangères dans les bibliothèques municipales françaises, il s'agira de poser des bases à une réflexion sur la place des langues étrangères en bibliothèque municipale : quelle légitimité donner aux langues étrangères ? Nos hypothèses sont assez pessimistes : sous-développement des fonds, omniprésence de l'anglais, absence de communication et de services, personnel insuffisant.

Tout d'abord, il sera question de présenter le projet, ses objectifs et son contexte, puis le déroulement du projet et sa mise en œuvre. Enfin, les difficultés rencontrées ainsi que des pistes d'amélioration seront données, et les premiers résultats issus de l'enquête présentés.

2. LE PROJET D'INVENTAIRE DES FONDS EN LANGUES ETRANGERES

2.1. Contexte

Notre travail devrait servir de base à une thèse menée par Marion Lhuillier, directrice de la Bibliothèque Municipale Internationale de Grenoble, qui porte sur la place et l'image des langues étrangères dans les bibliothèques municipales en France¹ (GRESEC, Université Stendhal Grenoble 3).

Dans cette optique, l'étude de terrain que doit mener Marion Lhuillier devra s'effectuer en deux temps : d'une part un recensement exhaustif des bibliothèques municipales françaises travaillant sur les langues étrangères et d'autre part des entretiens à mener auprès de certains

¹ GRESEC, *Les doctorants*, disponible sur : <<http://w3.u-grenoble3.fr/gresec/pagespublic/doctorants.htm>> [en ligne] Consulté le 3 janvier 2011

établissements. Le recensement est considéré comme une étape intermédiaire, situé en amont des entretiens, permettant de constituer l'échantillon nécessaire à la sélection des établissements où seront conduits les entretiens.

2.2. Projet et délimitation

Notre projet a donc consisté à mener le recensement exhaustif des bibliothèques municipales françaises détenant un fonds en langues étrangères, recensement nécessaire à la constitution de l'échantillon pour la conduite des interviews et permettant la réalisation d'une « carte documentaire » des collections en langues étrangères dans les bibliothèques sur le territoire français.

L'étude est circonscrite au territoire métropolitain, considérant que les bibliothèques qui sont implantées dans les Collectivités d'Outre Mer sont susceptibles de relever de situations tout à fait singulières au regard de la question linguistique.

En ce qui concerne les langues, sont considérées comme langues étrangères toutes langues autres que le français, y compris le français langues étrangères ou français langue seconde (FLE, FLS) et les « langues non territoriales » à savoir l'arabe dialectal, l'arménien occidental, le berbère, le judéo-espagnol, le romani et le yiddish, en faisant exclusion des langues régionales au sens de la définition proposée par la Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France (DGLFLF)², inspirée du rapport Cequiglini de 1999³. Pour ce qui est des documents que l'on peut trouver dans un fonds en langues étrangères, cela concerne tous les documents qu'il est possible de trouver en bibliothèques municipales : livres, méthodes de langue, périodiques, etc.

Ce recensement a pour objectif de mieux cerner la place des langues étrangères au sein des bibliothèques municipales françaises suivant plusieurs critères : les langues concernées, les volumes, les budgets, les types de documents et de services, les publics, la signalétique, etc.

2.3. Déroulement

² Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France, [en ligne : http://www.culture.gouv.fr/dglf/lgfrance/lgfrance_presentation.htm, consulté le 16 octobre 2010).

³ Bernard Cerquiglini, Les langues de France, Rapport au Ministre de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie, et à la Ministre de la Culture et de la Communication, Paris, avril 1999, [en ligne : http://www.Culture.gouv.fr/culture/dglf/lang-reg/rapport_cerquiglini/langues-France.html, consulté le 16 octobre 2010].

Nous avons cherché à effectuer des réunions régulièrement à savoir : la première réunion a eu lieu mi octobre puis nous avons eu des réunions successives le 10 novembre, le 17 novembre, le 18 novembre et le 24 novembre 2010, sans parler des mises en commun informelles par mail ou de vive voix. Ce travail régulier a permis de répondre à nos questions et de faire face aux problèmes rencontrés le plus rapidement possible. Cela nous a permis également de lister les tâches à accomplir et de poser des délais.

Le recensement à effectuer nécessitait tout d'abord de récolter les coordonnées de bibliothèques françaises détenant un fonds en langues étrangères et de réaliser un questionnaire à leur adresser comportant tous les critères de sélection nécessaires à Marion Lhuillier.

Il a fallu s'adapter au temps imparti et aux outils qui étaient à notre disposition. Nous avons ensuite envoyé les questionnaires à partir du 29 novembre et géré les réponses afin de pouvoir finaliser une véritable base de données des collections linguistiques dans les bibliothèques municipales françaises.

2.4. Les enjeux

Cette étude sur les collections en langues étrangères pourrait permettre aux bibliothécaires et aux usagers de disposer d'une « carte documentaire » et donc d'identifier les fonds linguistiques au sein des bibliothèques municipales françaises. Cela pourrait être utile en termes de localisation des documents pour les usagers, tandis que les professionnels pourraient échanger sur leurs pratiques, leurs réflexions et leurs outils.

3. MISE EN ŒUVRE ET GESTION DE PROJET

3.1. Organisation et répartition des tâches

La gestion de projet fut complexe car même si nous n'étions que deux (ce qui facilitait la communication) le projet était à définir : des points restaient flous (cadre du projet, délais, répartition des tâches, etc.) si bien que le projet a évolué au fur et à mesure. Pour suivre ces changements, de nombreuses réunions (durant les cinq premières semaines du projet) ont dû avoir lieu, tantôt avec Marion Lhuillier, tantôt avec notre référent Talal Zouhri. Les principales modifications portèrent sur la participation des M1, que l'on jugea difficile à mettre en place considérant les délais, et l'objet de l'enquête, limitée aux livres et excluant les

CD et DVD, jugés peu représentatifs d'une véritable politique documentaire en faveur des langues étrangères.

Pour nous organiser, nous avons réalisé un retro planning⁴ afin de prévoir les tâches à venir. Elles étaient les suivantes : délimitation du projet (objet, contenu), recherche de l'échantillon, création du questionnaire, envoi, réception et gestion, traitement des résultats, constitution du dossier et rendu. Mais des contretemps sont venus décaler les différentes phases. Nous avons pensé passer 2 semaines à rechercher notre liste de contacts mais le temps de définir le projet, nous avons une semaine de plus. La validation ainsi que l'envoi des questionnaires ont donc été retardés. Le temps d'auto-administration des questionnaires a été mal évalué : d'abord estimé à une semaine (rapidité de réponse des professionnels) nous nous sommes aperçues que l'ampleur du questionnaire rendait difficile une réponse immédiate. La date de délais du rendu a donc été constamment reportée, jusqu'au maximum (la fin du projet, le 8 janvier).

Pour ce qui est de la répartition des tâches, elle fut limitée car nous n'étions que deux : nous avons donc travaillé conjointement sur la plupart des tâches, sauf quelques unes minimes et spécifiques que nous nous sommes partagées.

3.2. La méthodologie d'enquête

3.2.1. Choix de l'enquête

Il a fallu rapidement choisir le type d'enquête suivant son mode d'administration. Dans la mesure où l'enquête était colossale et visait un nombre important de personnes, il nous a semblé pertinent de choisir un questionnaire administrable en ligne. Notre enquête cherchait à être la plus exhaustive possible et les questions étaient complexes, ce qui excluait une enquête trop lourde à mettre en place et à gérer par la suite (lors du dépouillement principalement).

3.2.2. Choix de l'outil

La question du choix de l'outil de création et de gestion du questionnaire s'est posée. Après quelques recherches, il s'est avéré que parmi les outils gratuits, Google Document offrait la possibilité de créer un questionnaire en ligne. Nous avons d'abord, lors d'une phase prospective, testé ses paramètres dans les détails afin de ne rien laisser au hasard, en termes de panels de questions, mise en page, administration, gestion des réponses, exportation, etc. Les avantages d'un tel outil nous sont apparus : possibilité de créer une adresse mail dédiée et de

⁴ Cf annexe n°1, Retroplanning

gérer les mails reçus ; l'ampleur du nombre d'envois possibles ; le dépouillement inclus directement (et même un début d'analyse avec schémas) ; la possibilité d'exporter les résultats sous Excel ; la mise en page automatique. Mais des inconvénients se sont également présentés au cours du projet : faible maniabilité lors de la création du questionnaire ; limites dans la création des questions ; dépouillement assez confus ; gestion confuse des mails.

3.2.3. *Délimitation de la liste de contacts*

Le premier obstacle fut dans la constitution de la liste de contacts à interroger. A l'aide du Répertoire des bibliothèques, mis en ligne par le Ministère de la Culture et de la Communication⁵, il a été possible de retenir : les 54 Bibliothèques Municipales Classées (BMC) non pas pour leurs fonds patrimoniaux mais pour leur large champ d'action ; les 6 Bibliothèques Municipales à Vocation Régionale (BMVR) pour l'importance de leur couverture également ; les 230 bibliothèques intercommunales ; 56 des 64 bibliothèques parisiennes ; mais d'exclure les 4 bibliothèques de "statut particulier", la Bibliothèque Publique d'Information (BPI), la Bibliothèque Nationale de France et celle de la Cité des Sciences et de l'Industrie, celle de La Joie par les Livres)) car elles ont chacune leurs spécialités ; ainsi que les 97 Bibliothèques Départementales de Prêt (BDP) qui s'adressent aux bibliothèques municipales. Enfin, nous excluons les bibliothèques des Département et Régions d'Outre-Mer comme celles des Collectivités d'Outre Mer, soit 101 bibliothèques, ce qui nous amène à 3 780 établissements.

A l'origine, les pistes évoquées par Marion Lhuillier étaient les suivantes : le Catalogue Collectif de France (CCFR), supposé recenser les bibliothèques françaises, les fournisseurs en langues étrangères des bibliothèques (le Comptoir International du Livre notamment) et les organismes de formation (Mediadix pour Paris, Mediat pour Rhône-Alpes).

Il s'est avéré que le CCFR comportait des lacunes puisqu'il reposait sur une démarche volontaire d'identification des bibliothèques et ne permettait pas d'effectuer une recherche sur les fonds en langues étrangères. Les organismes de formation ont peu répondu à nos questions et dispensent en général peu de formation portant sur les langues étrangères. Nous avons également contacté des personnes expertes (étudiants bibliothécaires ayant réalisé des études

⁵ MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, *Adresses des bibliothèques publiques*, disponible sur : <<http://www.culture.gouv.fr/documentation/bibrep/pres.htm>> [en ligne] Consulté le 2 janvier 2011

ou mémoires sur le sujet) mais leurs travaux n'avaient pas la même nature que le notre : plus qualitatives que quantitatives, et leur méthodologie différait donc.

En réalité, ce sont les fournisseurs qui nous ont grandement aidés, principalement le Comptoir International du Livre. Celui-ci nous a remis un fichier numérique de 300 contacts de bibliothèques, ainsi qu'un fichier papier contenant plus de 900 adresses. La librairie Le Phoenix à Paris, spécialisée en langue chinoise, nous a également renseignés. Nous avons donc pu lancer notre projet sur des bases solides. Le fichier numérique comprenait la liste des bibliothèques ayant commandé régulièrement chez le CIL sur Internet depuis 2000, et le fichier papier la totalité des clients ayant commandé au moins une fois depuis 1990. Le fichier papier prenait la forme d'un listing puisqu'il s'agissait d'une impression du logiciel de gestion du CIL, qui ne pouvait faire d'export numérique.

La liste finale a été créée suite à la fusion des deux listes du CIL (ainsi que les quelques adresses de la librairie Le Phoenix). Après une première analyse, il s'est avéré que 35% des communes clientes comptaient moins de 10 000 habitants. Or, le CIL estime couvrir 80% des bibliothèques possédant des fonds en langues étrangères. Par ailleurs, les bibliothèques implantées dans les communes de plus de 10 000 habitants sont au nombre de 3126 (soit 83% du total). Il nous a ainsi paru pertinent d'exclure les petites bibliothèques. C'est ainsi que nous sommes parvenues au nombre de 884 établissements.

3.3. Etapes de la réalisation du projet

3.3.1. La réalisation du questionnaire

Le choix des questions fut relativement simple puisqu'il s'agissait principalement d'informations quantitatives et non qualitatives. Nous avons d'abord listé les questions évidentes, que nous avons ensuite soumises à la lecture de notre commanditaire. Le questionnaire⁶ se compose de la façon suivante :

Informations signalétiques (initialement à la fin, mais elles n'étaient pas toujours remplies étant donné la longueur du questionnaire, ce qui empêchait ensuite tout dépouillement)

1) Vos collections en langues étrangères : date de création du fonds et de la dernière commande, langues par supports (en général, puis détail en livre, périodique et méthode de langue)

⁶ Cf annexe n°3, Le questionnaire

2) Volume total et volume des collections en langues étrangères : nombre de document au total, puis en langues étrangères, par support

3) Budget des collectons : au total, puis en langues étrangères et par support

4) Outils de communication et publics visés : moyens de communication du fonds en langues étrangères et publics (jeunesse, adultes, seniors)

5) Les ressources humaines : personne à l'origine du fonds (afin de cerner d'où vient l'initiative de la création du fonds), nombre d'employés au total et chargé du fonds

Il s'agit logiquement : de déterminer l'identité des bibliothèques ainsi que de constituer une liste de contacts (personnes référents) que nous avons voulu très détaillée (téléphone, adresse, mail, site internet, etc.) ; de définir l'éventail des langues détenues ; d'évaluer l'ampleur des collections en termes de volume, mais aussi en termes de budgets ; de connaître les moyens de communication mis en place, et à destination de quels publics ; et enfin, d'évaluer les ressources humaines affectées. Tous ces indicateurs permettront de définir la place donnée aux langues étrangères en bibliothèque municipale : des langues sont-elles plus présentes que d'autres ? Quelle part des collections totales représentent-elles ? Certains supports sont-ils plus présents que d'autres ? La communication est-elle développée ? Le personnel est-il clairement défini ?

Une telle enquête permet également d'obtenir des informations sur le regard porté par la bibliothèque sur elle-même : les informations sont-elles aisément accessibles ? Le personnel en charge est-il identifié ? Nous nous sommes aperçues que les informations que nous demandions étaient très détaillées, si bien que des bibliothèques devaient véritablement les *créer* et ne possédaient pas de documents permettant d'y accéder directement. Ainsi, on peut supposer que les langues étrangères ne bénéficient pas d'une grande visibilité en interne.

En ce qui concerne la rédaction du questionnaire, nous avons rencontré quelques difficultés sur le fond et la forme. La formulation a dû être travaillée afin d'être la plus concise et claire possible. La question du vocabulaire s'est posée : vocabulaire professionnel, volume, budget, etc. L'ordre des questions a dû être posé : nous avons choisi de commencer par le général (langues) puis d'entrer dans des questions de chiffres ensuite (volume et budget) et de terminer par des éléments liés aux services et au personnel enfin.

En termes de contenu, il nous a fallu pour chaque question lister les réponses possibles, c'est-à-dire avant tout définir le champ des langues. Après le choix des principales (anglais,

allemand, italien, espagnol, portugais, arabe) nous en avons rajouté avec l'aide de notre commanditaire, en excluant toujours les langues régionales. Il a également été difficile de déterminer des fourchettes pour les volumes et budgets, dans la mesure où nous ne connaissions que la situation de la Bibliothèque Municipale Internationale. Nous nous sommes tout de même basé sur cet exemple pour définir une échelle pour chaque support, en considérant que la BMI se situait dans les valeurs hautes. Les données sont finalement de différentes natures : proposées (intervalle) ou libres, textuelles ou chiffrées.

3.3.2. Réalisation du mail accompagnant

Nous avons rédigé un mail⁷ donnant accès à notre questionnaire, et remplissant les conditions suivantes : clarté du propos, incluant l'identification des éléments importants, du lien, du délai, des interlocuteurs, la compréhension du projet ; argumentaire, nécessitant une présentation des enjeux et débouchés possibles. Enfin, il devait être dynamique et personnalisé, offrant la possibilité de contacts et d'échange.

Pourtant, nous avons manqué de précision puisque nous avons eu des retours de bibliothécaires demandant des détails concernant le cadre de notre enquête : quelle définition des langues ? Quelles bibliothèques, municipales, départementales ? Quelle définition des documents : de lecture publique, patrimoniaux ? Nous avons ici négligé le fait que nos destinataires étaient des professionnels.

3.3.3. L'envoi des questionnaires

La création d'une boîte sous gmail spécialisée dans le recueil de questionnaires et l'échange de mails dans le cadre de l'enquête (inventaire.langues@gmail.com) a permis l'envoi de questionnaires en plusieurs fois aux contacts de notre liste. Nous avons choisi d'utiliser également la liste de diffusion de l'ADBS, qui s'adresse aux professionnels de la documentation et des bibliothèques afin d'augmenter notre portée.

Par la suite, face à la lenteur des retours, nous avons cherché des relais dans la blogosphère professionnelle. Malheureusement, les blogs les plus consultés fonctionnent sur le modèle de la veille⁸ ou sur celui de billet d'humeur présentant le point de vue plus personnel d'un

⁷ Cf annexe n°4, Mail

⁸ Par exemple, l'équipe du Bouillon des Bibliobsédés, disponible sur : <<http://www.bibliobsession.net/bouillon/>> [en ligne] Consulté le 2 janvier 2011

bibliothécaire⁹. Les blogs spécialisés en langues étrangères sont inexistant, le sujet n'étant pas visible (contrairement par exemple aux nouvelles technologies).

L'envoi de rappels s'est avéré être la meilleure solution pour inciter à compléter notre questionnaire : chaque semaine, nous recontactons les bibliothèques n'ayant pas répondu et celles pour lesquelles nous avons de nouvelles adresses.

3.3.4. *La gestion des retours*

La gestion des retours s'est faite en trois temps :

- *Mise à jour de notre échantillon* : Nous avons opté pour un code couleur afin d'identifier les personnes qui nous avaient répondu : ayant répondu au questionnaire, n'ayant pas de fonds en langues étrangères, et bien sûr retour de mails pour cause de mauvaises adresses. Dans ce cas, nous cherchions une autre adresse pour l'envoi de mails suivant.
- *Réponses aux mails* : Les mails étaient rangés dans des sous dossiers selon leur nature. Quelques bibliothécaires ont engagé le dialogue, ce qui nous a permis par exemple de penser à envoyer un document présentant les résultats de l'enquête aux bibliothèques ayant participé.
- *Vérification des réponses aux questionnaires* : Il était impératif de vérifier les réponses aux questionnaires : si elles étaient bien complètes notamment, et dans le cas contraire, de recontacter les personnes responsables. Le taux d'erreur fut assez élevé, puisque des réponses négatives furent données (bibliothèques sans fonds en langues étrangères).

3.3.5. *La réalisation du rendu*

Le rendu devait prendre la forme d'une liste comprenant les informations relatives aux bibliothèques possédant des fonds en langues étrangères. Devant l'ampleur des informations, nous avons choisi de remettre un fichier Excel comportant différents feuillets afin de séparer les informations et de les rendre plus claires. Un premier feuillet comporte toutes les informations brutes mises à la suite. Les feuillets suivants décomposent les réponses par catégories de questions (identification, volume, budget, services). Enfin, des feuillets de synthèse présentent les données analysées à l'aide de tableaux et de graphiques. Une

⁹ Par exemple, le blog de Bertrand Calenge, disponible sur : <<http://bccn.wordpress.com/>> [en ligne] Consulté le 2 janvier 2011

utilisation en profondeur est ainsi possible (tri dans les informations) ainsi qu'une lecture plus synthétique.

Google propose une analyse automatique des données, mais seulement lorsque le choix est à faire parmi des propositions. Toutefois, l'utilisation d'un tableur permet d'effectuer le même dépouillement, mais aussi d'analyser les réponses libres telles que les dates ou les volumes. La liste est évolutive puisqu'il suffit d'ajouter les nouvelles réponses à la suite : elles seront comptabilisées. Un tri est également possible selon les villes, les populations, etc. : les données ne sont pas séparées de leur source.

La réalisation d'une carte sous GoogleMap nous a également semblé pertinente pour montrer la couverture du questionnaire. Devant les réactions parfois très positives de certaines bibliothèques, la remise d'un récapitulatif des discussions s'est présentée comme utile dans le choix d'entretiens par Marion Lhuillier. La réalisation d'un rendu particulier pour les bibliothèques nous a semblé également judicieuse.

4. REGARD CRITIQUE ET RESULTATS

4.1. Difficultés et pistes d'amélioration

4.1.1. La gestion du projet : définition du projet et des délais

Le projet a mis du temps à être clairement défini. Au départ, il était prévu d'élaborer deux questionnaires en fonction des supports, un par notre groupe et l'autre par un groupe de master 1. Puis l'idée a été abandonnée car elle n'était pas pertinente : les chances que les bibliothèques répondent à deux questionnaires étaient minces. L'élaboration du questionnaire a donc été d'autant plus longue. Nous avons sous-estimé le temps de réponse des bibliothèques au questionnaire dans la mesure où ce dernier demande de regrouper beaucoup d'informations précises et chiffrées. Il n'a été possible de finaliser et d'envoyer le questionnaire que fin novembre, ce qui nous a laissé un mois pour l'envoi, la gestion et le traitement des données mais aussi pour faire le rapport en parallèle. Il était question au départ de faire le travail en deux temps : à savoir élaborer un questionnaire concernant les livres, périodiques et méthodes de langue en langues étrangères tandis qu'un groupe de Master 1 s'occuperait des supports CD, DVD et des services. La confirmation d'un questionnaire

unique et de ne pas inclure le groupe de master 1 a été donné le 24 novembre¹⁰ soit plus d'un mois après le début du projet.

4.1.2. La récolte des adresses des bibliothèques

La récolte des adresses des bibliothèques municipales détenant un fonds en langues étrangères fut loin d'être chose aisée. Nous avons eu très peu de temps pour récolter les coordonnées de bibliothèques et démêler les réseaux et hiérarchies des différentes personnes ou établissements.

Le fichier du Comptoir international du livre¹¹ (CIL) ne permettait pas de définir avec exactitude un contact par bibliothèque. Il pouvait y avoir une multiplicité de contacts pour une seule bibliothèque ou bien un seul contact pour un réseau de bibliothèque. Dans ce cas nous ne pouvions pas être certaines que notre mail avait été redirigé vers l'ensemble du réseau. En effet, un établissement peut appartenir à un réseau local de bibliothèque. Dans ce cas, il est possible que seule la tête de réseau soit signalée sans qu'il soit rendu compte des fonds particuliers de certaines bibliothèques du réseau.

D'autre part, nous avons complété les données papier du CIL en cherchant une à une les adresses mail des bibliothèques sur leurs sites ou le site de la mairie auxquelles elles pouvaient être rattachées. Cela a nécessité beaucoup de temps et d'attention dans la mesure où chaque structure de site est différente et l'adresse mail est souvent accessible après une recherche assez longue (parfois, seul un formulaire permettait d'entrer en contact avec la bibliothèque). La politique de communication diffère radicalement d'une bibliothèque à une autre, ce qui ne facilite pas la tâche des usagers qui recherchent des informations et souhaitent contacter les bibliothécaires.

Le fait de n'utiliser qu'une seule source, celle du CIL, facilitait la constitution de notre liste de contacts. Mais il aurait été intéressant de relancer d'autres fournisseurs, même si ces derniers ne souhaitaient pas toujours communiquer leurs listes de clients.

4.1.3. La rédaction et la diffusion du questionnaire

¹⁰ Cf annexe 5, Compte-rendu des réunions de projet

¹¹ COMPTOIR INTERNATIONAL DU LIVRE, *Page d'accueil*, disponible sur : <<http://www.cilingue.com/>> [en ligne] Consulté le 2 janvier 2011

Lors de la rédaction du questionnaire, des difficultés furent liées à Google Document lui-même : difficulté à réorganiser les questions, impossibilité de formuler certaines questions complexes. Or, certaines questions demandaient un niveau de précision élevé. Par ailleurs, le mail d'introduction au questionnaire fut également imprécis, si bien que certaines réponses furent elles-aussi imprécises.

4.1.4. La gestion et le traitement des données

Les limites de Gmail furent encore atteintes puisque la gestion des mails était complexe : les réponses à un mail groupé apparaissaient à la suite les unes des autres, ce qui rendait difficile l'identification de personnes ainsi que la discussion.

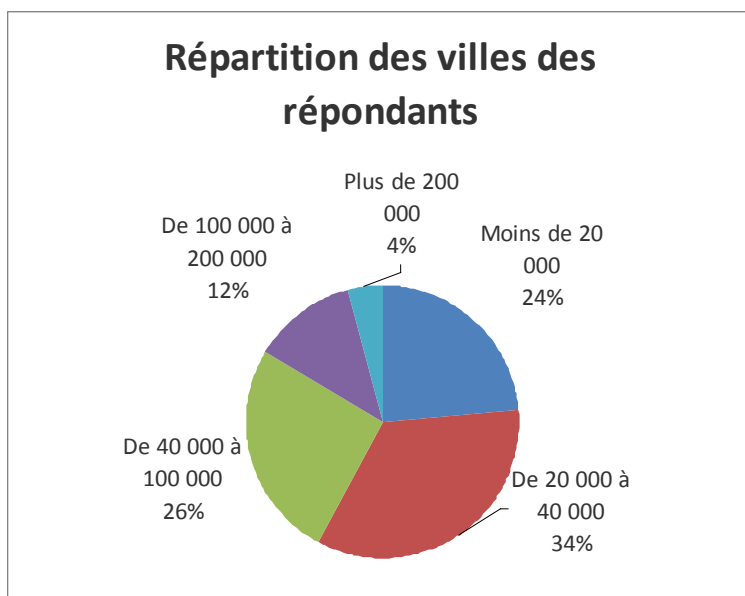
Le traitement des données fut laborieux dans la mesure où beaucoup de données devaient être organisées pour réaliser le tableau répertoire des bibliothèques. Les informations étaient de natures diverses, ce qui fragmentait le traitement que l'on pouvait en faire. Par ailleurs, nous avons parfois oublié de renseigner une réponse « Ne sais pas ». Pour des questions où la réponse était libre, on trouve à la fois l'intitulé NC (non connu) et à la fois le champ vide. Que conclure de ce vide ? Pour ne pas biaiser l'analyse, nous avons choisi de le considérer comme une non-réponse et donc de l'exclure des calculs faits par la suite.

De façon générale, nous avons cherché à conduire ce projet au mieux en déterminant les objectifs à court terme avec des délais à chaque entrevue. Le suivi et l'avancement du projet se sont déroulés assez naturellement puisque nous ne travaillons qu'en binôme. Mais la détermination assez vague du travail à accomplir nous a fait perdre un temps que l'on aurait pu consacrer au traitement et à la mise en forme des données au moment des réponses.

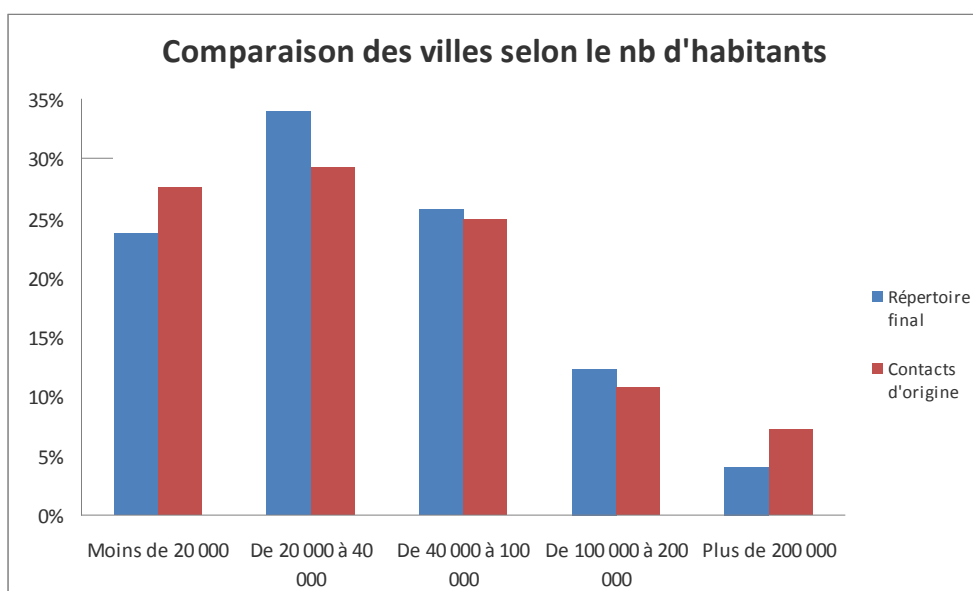
4.2. Les résultats

Nous avons reçu 97 réponses de questionnaire sur 716 adresses actives de bibliothèques récoltées soit 14% de réponse (25% étant le taux de retour moyen). Nous avons envoyé environ 2330 mails en quatre vagues successives. Il nous a ainsi été possible de créer une cartographie des bibliothèques détenant un fonds en langues étrangères et d'organiser les données pour le rendu du travail à Marion Lhuillier.

4.2.1. Identification des répondants et répartition



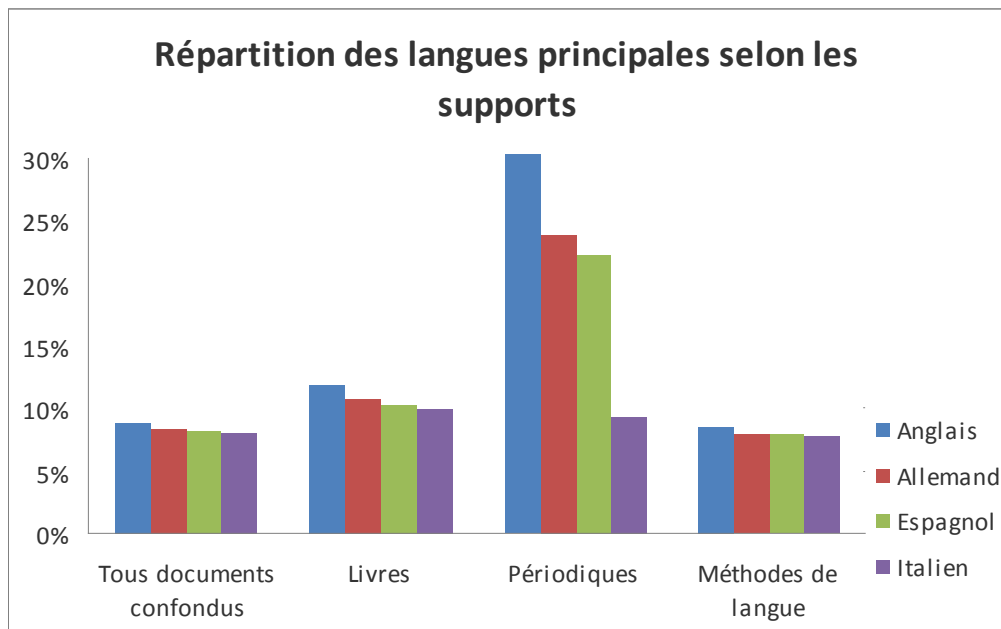
Les bibliothèques ayant répondu proviennent de villes plus importantes que notre liste de contacts de base. En effet, cette dernière contenait 28% de villes de moins de 20 000 habitants tandis que notre répertoire en contient seulement 24%. A l'inverse, elle contient plus de villes moyennes, entre 20 000 et 200 000 habitants. Les villes importantes sont assez peu nombreuses : seulement 4% de plus de 200 000 habitants (contre 7% dans le répertoire d'origine).



Aux vues de la carte¹² des collections en langues étrangères, on peut constater que la répartition est plutôt homogène. La ville de Paris a particulièrement bien répondu.

4.2.2. Les langues

Les langues détenues en bibliothèques municipales sont presque une centaine, mais les dix premières sont les suivantes (dans l'ordre décroissant et pour tous types de documents confondus) : anglais, allemand, espagnol, italien, portugais, arabe, russe, chinois, japonais et français langue étrangère. La place de l'anglais est plus importante en termes de livres et de périodiques, sinon presque équivalente aux quatre langues principales.



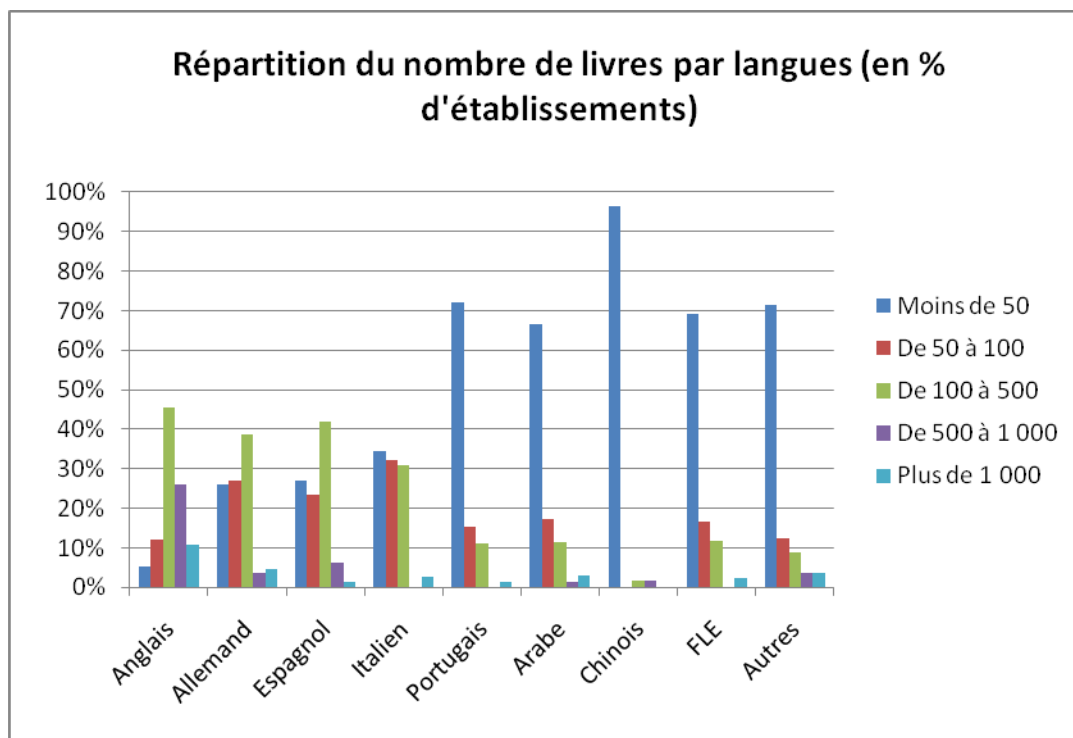
Pour 40% des bibliothèques, le fonds date d'avant 1995 et pour 29% d'après 2000. Mais 5% des bibliothèques ne connaissaient pas la date de création de leurs fonds. En ce qui concerne les commandes, elles sont régulières puisque faites en 2010 pour 91% des répondants.

4.2.3. Les volumes

Les bibliothèques ont des volumes totaux assez importants, 33% plus de 100 000 documents et 34% de 50 000 à 100 000. La part de livres est importante également : 71% en moyenne, ce

¹² Cf annexe 6, Cartographie de l'inventaire des fonds en langues étrangères dans les bibliothèques municipales françaises

qui reste en dessous de la moyenne nationale (82%¹³). La part du volume des collections en langues étrangères sur le volume total s'élève à 2%.



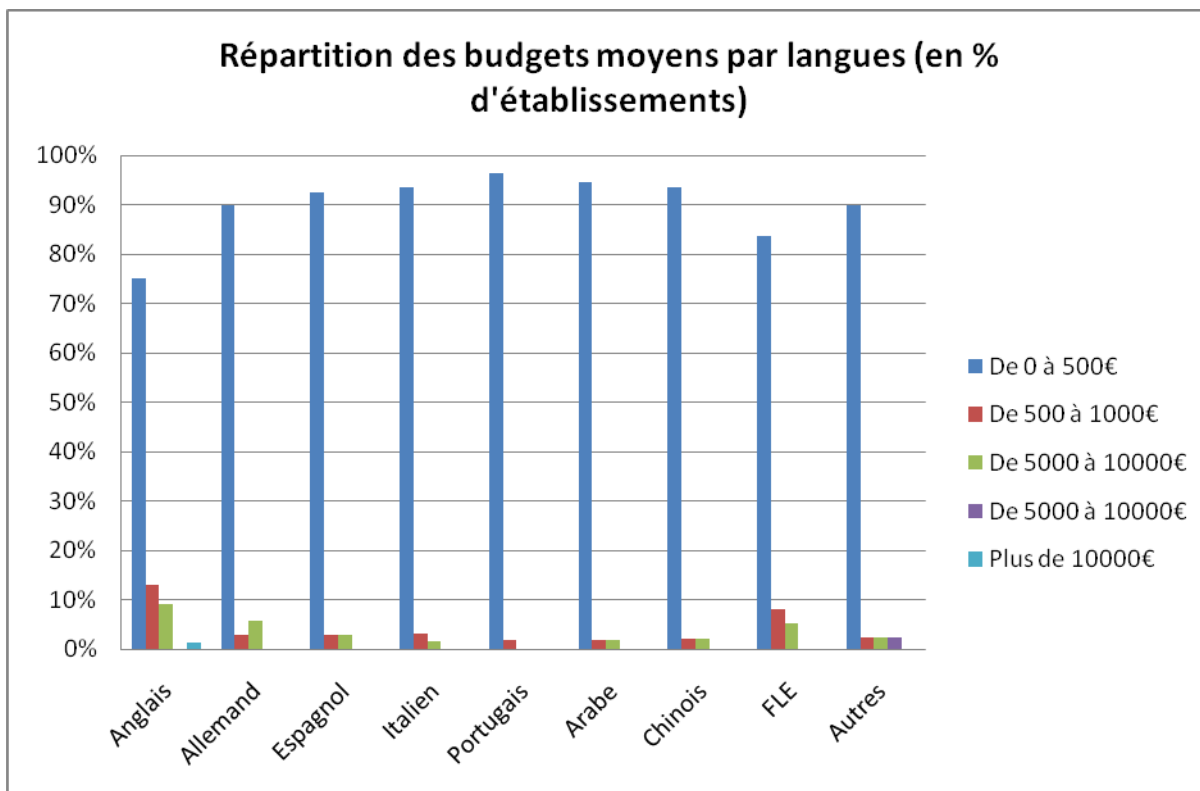
La répartition des livres par langues montre l'importance de l'anglais puisque les fonds sont en effet plus conséquents : 10 bibliothèques possèdent plus de 1000 livres en anglais. Les fonds en allemand, espagnol et italien restent bien représentés. Les fonds en portugais, arabe, chinois et français sont par contre minimes (moins de 50 documents pour une majorité). En ce qui concerne les périodiques et les méthodes de langues, les bibliothèques sont peu à en posséder ; le nombre reste assez limité, moins de 5 pour les langues principales.

4.2.4. Les budgets

Le budget moyen des bibliothèques interrogées s'élève à 193 658€ dont 6 369€ sont consacrés en moyenne aux langues étrangères, soit environ 3%. L'anglais reste privilégié puisque 13% des bibliothèques lui accordent un budget annuel de 500 à 1 000€

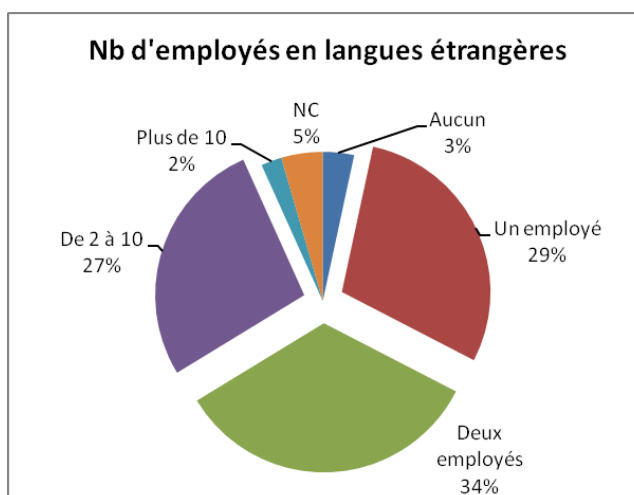
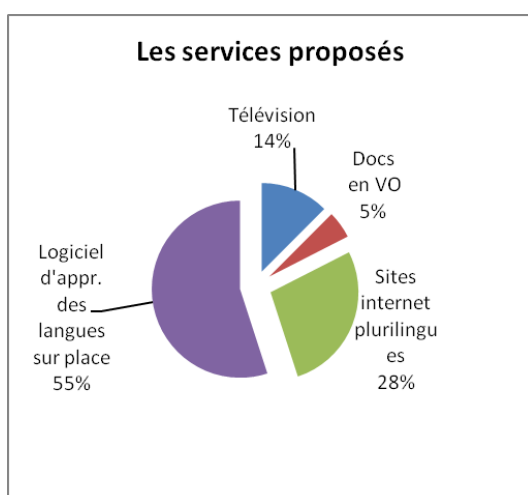
¹³ LACROIX, Chantal ; Ministère de la Culture et de la Communication, *Chiffres clés de la culture 2009*, La documentation Française, 2009, 227 p. [en ligne]

<http://www2.culture.gouv.fr/culture/deps/2008/pubstat_chiffcles.html> Consulté le 2 janvier 2011



4.2.5. Les services et les publics visés

La communication concernant les langues étrangères prend surtout la forme d'éléments signalétiques (57%) mais passe aussi par le site Internet (27%). Les services fournis sont l'utilisation d'un logiciel d'apprentissage des langues sur place (54%) ainsi qu'un site internet plurilingues (28%).



Les publics visés sont à la fois les enfants/adolescents et les adultes (36 et 40%) mais aussi les seniors (24%). Le fonds est présent et accessible via le catalogue pour 92% des répondants.

On compte un ou deux employés chargés du fonds en langues étrangères pour 64% des bibliothèques.

5. CONCLUSION

Bien que la variété des langues soit certaine (une centaine environ), les budgets et les volumes sont encore minimes (3%) mais les services restent assez développés et les publics mixtes. Les fonds sont présents depuis de nombreuses années ou viennent d'être créés, et les achats sont réguliers. Il existe donc bien une place pour les langues étrangères, mais notre enquête n'a porté que sur les bibliothèques détentrice de fonds : la réalité est encore autre. Les fonds semblent également assez mal identifiés et rarement compris dans les bilans.

Par ailleurs, nous avons pu constater au cours de notre enquête que la communication générale des bibliothèques semblait discrète : les adresses mails, par exemple, sont difficilement identifiables, notamment pour les petites structures. Les bibliothèques ont tendance à communiquer sur leurs actions plutôt que sur l'identité de leur équipe : la bibliothèque serait-elle perçue plutôt comme une institution et les bibliothécaires par conséquent mal identifiés ? D'autre part, le répertoire des bibliothèques françaises n'est pas mis à jour ce qui renvoie l'image d'une certaine fragmentation. Certes, la diversité des situations empêche une uniformisation des politiques communicationnelles, mais elle peut aussi provoquer une confusion dans la perception des services par les usagers.

Dans la réalisation de ce projet, nous avons clairement manqué de temps et de moyens : un véritable logiciel d'enquête aurait permis une administration et un dépouillement des questionnaires plus rapides ; un temps plus long aurait permis d'obtenir davantage de réponses. Nous avons fait en sorte qu'il y ait une bonne communication aussi bien dans le groupe qu'avec notre commanditaire Marion Lhuillier, qui nous a suivies et a participé tout au long du travail. Il était intéressant de pouvoir travailler sur une enquête ayant un lien direct avec notre formation et notre quotidien puisque nous travaillons toutes les deux régulièrement en bibliothèque municipale. En tant que futurs professionnels, l'enjeu de cette thèse est réellement parlant pour nous.

6. BIBLIOGRAPHIE

- 1) ALIX, Yves, *Le fonds en langues asiatiques à la médiathèque Jean-Pierre-Melville à Paris*, *BBF*, 2007, n° 3, p. 67-67 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 25 octobre 2010
- 2) FRITZINGER, Anne-Catherine, *Un fonds de littératures étrangères en version originale à l'Alcazar*, *BBF*, 2007, n° 3, p. 58-61 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 25 octobre 2010
- 3) LHUILLIER, Marion, *La bibliothèque municipale internationale de Grenoble*, *BBF*, 2007, n° 3, p. 52-57 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 25 octobre 2010
- 4) MONTE, Valentina De, *Le fonds chinois de la bibliothèque municipale de Lyon*, *BBF*, 2007, n° 3, p. 62-66 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 25 octobre 2010


7. ANNEXES

7.1. Rétroplanning

Recherche documentaire									
	Recherche de l'échantillon et réalisation du questionnaire								
			Validation du questionnaire	Validation et envoi du questionnaire					
				Envoi du questionnaire			Relance		
					Récupération des résultats		Récupération des résultats, gestion des réponses, constitution de la base de données		
							Rédaction du rapport	Rédaction du rapport	
Réunion 1		Réunion 2	Réunion 3 et 4	Réunion 5					
Semaine 1: 25 octobre	Semaine 2 1er novembre	Semaine 3 8 novembre	Semaine 4 15 novembre	Semaine 5 22 novembre	Semaine 6 29 novembre	Semaine 7 6 décembre	Semaine 8 13 décembre	Semaine 9 3 janvier 2011	Semaine 10 9 janvier 2012
	Projet initial	Projet réalisé							

7.2. L'interface du questionnaire

Questionnaire sur la place des langues étrangères en bibliothèque municipale



Merci de répondre à notre questionnaire!

Vous n'aurez besoin que de données chiffrées (budget et volume des fonds) et d'une trentaine de minutes.

Merci de remplir ce questionnaire avant le 08 janvier.

Merci de le transmettre aux personnes concernées, et à l'ensemble de vos collègues en général.


Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : inventaire.langues@gmail.com

Attention, le questionnaire comporte plusieurs pages!

Les questions portent sur les thèmes suivants :

- 1) Vos collections en langue étrangère
- 2) Volume total et volume des collections en langue étrangère
- 3) Budget des collectons
- 4) Outils de communication et publics visés
- 5) Les ressources humaines

Questionnaire sur la place des langues étrangères en bibliothèque municipale



1) VOS COLLECTIONS EN LANGUES ÉTRANGÈRES

En quelle année a été créé votre fonds en langues étrangères ?

De quand date votre dernière commande pour ce fonds ?

Quelles sont les langues représentées dans votre fonds ?

- Anglais
- Allemand
- Espagnol
- Italien
- Portugais

7.3. Le questionnaire

Disponible sur :

<https://spreadsheets.google.com/viewform?hl=fr&formkey=dHN6S3ZDU3NXeGo0VzIzQl8yQmRsZHc6MQ#gid=0>

Votre bibliothèque

Avant de commencer le questionnaire, merci de répondre à ces quelques questions signalétiques.

Quel est votre nom ? Prénom NOM

Quel est le nom du responsable de votre bibliothèque ? Prénom NOM

Quel est le nom de votre bibliothèque ?

Dans quelle commune vous situez-vous ?

Faites vous partie d'un réseau de bibliothèque ? Si oui, lequel ?

Quelle est l'adresse postale de la bibliothèque ?

Quelle est votre adresse mail ?

Quelle est le numéro de téléphone de la bibliothèque ?

Quelle est l'adresse de site web de votre bibliothèque ?

Proposez-vous des collections en langues étrangères ? *

- Oui
 Non

1) VOS COLLECTIONS EN LANGUES ÉTRANGÈRES

En quelle année a été créé votre fonds en langues étrangères ?

De quand date votre dernière commande pour ce fonds ?

Quelles sont les langues représentées dans votre fonds ?

- Anglais
 Allemand
 Espagnol
 Italien
 Portugais

- Arabe dialectal
- Arabe
- Tamoul
- Russe
- Arménien occidental
- Yiddish
- Judéo-espagnol
- Chinois
- Japonais
- Vietnamien
- Romani
- Français Langue Étrangère
- Berbère
- Polonais
- Autre :

Dans quelle(s) langue(s) possédez-vous des livres ?

(Idem)

Dans quelle(s) langue(s) possédez-vous des périodiques ?

(Idem)

Dans quelle(s) langue(s) possédez-vous des méthodes de langues ?

(Idem)

2) VOLUME TOTAL ET VOLUME DES COLLECTIONS EN LANGUES ETRANGERES

Les collections globales

Quel est le volume total des collections de votre bibliothèque ?

Quel est le volume total des livres ?

Quel est le nombre total des titres de périodiques ?

Les collections en langues étrangères

Quel est le volume total des collections en langues étrangères ?

Quel est le volume total des livres en langues étrangères ?

Quel est le nombre total de titres de périodiques en langues étrangères ?

Quel est le volume total des méthodes de langues ?

Pour chaque langue, pouvez-vous préciser le volume de livres ?

Liste des langues et intervalles

Pour chaque langue, pouvez-vous préciser le nombre de titres périodiques ?

Liste des langues et intervalles

Pour chaque langue, pouvez-vous préciser le volume de méthodes de langues ? (Méthodes d'apprentissage sur les tous supports : papier, CDs, CD-Roms, DVDs)

Liste des langues et intervalles

3) BUDGET DES COLLECTIONS

Budget global des collections

Quel est le budget d'acquisition global de votre bibliothèque ?

Quel est le budget d'acquisition global de livres ?

Quel est le budget d'acquisition global de périodiques ?

Budget des collections en langues étrangères

Quel est le budget d'acquisition attribué aux collections langues étrangères ?

Quel est le budget d'acquisition attribué aux collections de livres en langues étrangères

?

Quel est le budget d'acquisition attribué aux collections de périodiques en langues étrangères

?

Quel est le budget annuel attribué en moyenne pour chaque langue ?

Liste des langues et intervalles

4) OUTILS DE COMMUNICATION ET PUBLIC VISE

Quels outils de communication utilisez-vous pour mettre en valeur votre fonds en langues étrangères ?

- Brochure, documents de communication papiers plurilingues
- Signalétique (sur place)
- Site Internet
- Autre :

Quel(s) service(s) proposez-vous ?

- Télévisions proposant des chaînes en langues étrangères
- Téléchargement à distance de documents en VO

- Sites internet plurilingues
- Logiciel d'apprentissage des langues sur place
- Autre :

Le fonds en langues étrangères est-il consultable depuis votre catalogue informatisé ?

- Oui
- Non

Quel est le public visé ?

- Enfants/adolescents
- Adultes
- Seniors

5) LES RESSOURCES HUMAINES

Combien d'employés comptez-vous ?

Quel effectif est chargé du/des fonds en langues étrangères ?

Quelle personne est à l'origine de la création du/des fonds ?

7.4. Mail

Chers collègues,

Votre aide nous serait précieuse !

Nous avons besoin de vous pour inventorier les fonds en langues étrangères dans les bibliothèques municipales françaises.

Si les collections en les langues étrangères ne bénéficient pas toujours d'une attention particulière, elles s'inscrivent pourtant dans des problématiques d'intégration des publics plurilingues et de reconnaissance de la diversité linguistique et culturelle de la population française.

Vous possédez un fonds en langues étrangères ?

Vous faites partie d'une bibliothèque municipale ?

[Cliquer ici](#) pour remplir notre questionnaire

Avant le 8 janvier 2011

Merci de le transmettre aux personnes concernées, et à l'ensemble de vos collègues en général.

Vos réponses permettraient de faire un recensement unique des fonds en langues étrangères et éventuellement de créer un réseau de coopération permettant de mutualiser les efforts.

Ce travail sert de base à une thèse menée par Marion Lhuillier, directrice de la Bibliothèque Municipale Internationale de Grenoble, qui porte sur la place et l'image des langues étrangères dans les bibliothèques municipales en France (GRESEC, Université Stendhal Grenoble 3).

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : inventaire.langues@gmail.com

Leslie Therond et Pauline Roland, étudiantes en Master Professionnel Métiers du Livre à l'Université Pierre Mendès France de Grenoble

Marion Lhuillier, directrice de la Bibliothèque Internationale de Grenoble

7.5. Compte rendu des réunions de projet

❖ Réunion 1 :

Personnes présentes: Evelyne Mounier et Marion Lhuillier

Présentation du projet

Notre projet s'inscrit dans une étude menée par Marion Lhuillier concernant l'image et la place des langues étrangères dans les bibliothèques municipales françaises.

En quoi une prise en compte plus grande des fonds en langues étrangères en bibliothèque municipale changerait le travail des bibliothécaires (pratiques bibliothéconomiques, relations avec les institutions, relations avec les publics...)?

Déroulement du projet

Deux phases de travail se profilent, dans un premier temps un recensement exhaustif des collections en langues étrangères sur le territoire français (notre projet); et dans un deuxième temps des entretiens qualitatifs avec les responsables des fonds, les responsables des établissements et ceux à l'origine de leur création (le travail de Marion Lhuillier pour sa thèse).

Délimitation du projet

- Bibliothèque municipale : sur le terrain français métropole
- Langues : toutes les langues étrangères ainsi que le français langues étrangères, sauf les langues régionales
- Fonds : documents imprimés et méthodes de langues ; sauf CD et DVD (travail à déléguer éventuellement aux élèves de Master 1).
- Informations recherchées : langues, volume, valeur et budget, publics visés, ressources humaines, façons d'inclure

Outils de travail éventuels

- CCFr mais problèmes (traductions, seulement têtes de réseau)
- Fournisseurs des bibliothèques (Comptoir International du Livre)
- Organisme de formation : accueil de public (Mediat, Mediadix)

Rendu avant Noël

Travail à rendre

- Pour Marion Lhuillier: un tableau Excel (tri par langue et par ville) et le questionnaire qui nous a servi à faire l'enquête auprès des bibliothèques municipales.

- Pour les professeurs: un dossier

Date de rendu des écrits: avant les vacances de Noël.

Date de l'oral: le 5 janvier 2011 à 11h.

❖ Réunion 2 :

Personne présente: Marion Lhuillier

Présentation du questionnaire

Présentation à Marion Lhuillier de notre ébauche de questionnaire à destination des bibliothèques municipales supposées détenir un fonds en langues étrangères. Les modifications à apporter sont les suivantes:

- Pas d'évocation des supports CD et DVD dans notre questionnaire car ce travail reviendra aux élèves de Master 1.
- Garder en tête qu'il y aura en tout deux questionnaires pour cette études sur les fons en langues étrangères.
- Pour les budgets, les tranches proposées ne sont pas forcément importantes, ce qui importe c'est la part du budget pour le fonds en langues étrangères par rapport au budget total des collections.
- Importance de la date de création du fonds et de la date du dernier achat.
- Ajouter les méthodes de langue.
- Ajouter une date de retour pour le questionnaire.

Travail à faire:

- Faire un mail qui accompagnerait le questionnaire et inciterait les bibliothécaires à y répondre.
- Finir le questionnaire.
- Continuer le recensement des bibliothèques municipales françaises détenant un fonds en langues étrangères dans le but de faire une cartographie de ces bibliothèques (comme ont pu le faire les bibliothèques de Bobigny).

❖ Réunion 3 – 17 novembre 2010

Personnes présentes: Evelyne Mounier et Talal Zouhri

- Questionnement autour des questionnaires, à savoir si il est pertinent d'en faire deux et si la scission par support est vraiment intéressante. Ce sera à Marion Lhuillier de décider sur ces questions car tout dépend des informations dont elle a besoin.
- Après le tri des différentes listes de bibliothèques municipales détenant un fonds en langues étrangères obtenues, il nous reste 300 contacts éventuels à qui adresser le questionnaire.
- Il a été décidé que les élèves de Master 1 ne prendraient pas part au projet.
- Suggestion du logiciel Sphinx pour le dépouillement de l'enquête.
- Le dossier doit contenir la méthodologie et la gestion de projet, mais pas forcément d'analyse.

Travail à faire:

- Finaliser questionnaire
- Prise de rendez-vous avec Talal Zouhri et Marion Lhuillier pour la semaine d'après pour éclaircir quelques points:
Combien de questionnaires doit-on élaborer?
Doit-on prendre en compte les supports CD et DVD?

Les élèves de Master 1 pourront ils prendre part au projet d'une autre façon?
La modification du questionnaire convient-elle?
Quelle date de retour de questionnaire pouvons nous imposer? (2 semaines)

❖ Réunion 4 - 18 novembre 2010

Personne présente: Marion Lhuillier

- En ce qui concerne le travail des élèves de master 1 est à réfléchir mais les élèves en master 2 s'occuperont seules du présent projet.

Le questionnaire

- Les supports CD et DVD ne sont pas nécessaires dans le questionnaire.
- Création d'un seul questionnaire car l'envoi de deux questionnaires paraît trop risqué.
- Questions à peaufiner, surtout questions complexes du type « détailler le volume par langue et par support » (impossible à réaliser avec l'outil Google Document) ;
- Décision de séparer les supports, et d'indiquer des tranches à renseigner pour chaque langue
- Difficulté à définir les tranches car disparité de situations, donc indice du plus petit ou plus grand (pour le volume de périodiques, de 0 à 20 par exemple).
- Revoir les langues

Echantillon

- 250 contacts bibliothèques pas assez représentatifs de la totalité des bibliothèques ; pistes à explorer pour agrandir l'échantillon : librairies généralistes (Decitre, etc.) et liste papier du CIL (à recouper avec la liste électronique)
- Critères de sélection : villes de plus de 10 000 habitants, pas bdp

Travail à faire

- Reprendre la liste papier du CIL pour compléter la liste électronique : retrouver les villes qui ne sont pas déjà dans la liste (barrer celles-ci) puis reporter les nouvelles dans la liste électronique en complétant le nombre d'habitant, même s'il est inférieur à 10 000 habitants. (Ainsi, on saura combien de bibliothèques on a écarté parce qu'elles étaient trop petites.)
- Contacter les librairies généralistes et les personnes ressources

❖ Réunion 5 - 24 novembre 2010

Personnes présentes: Marion Lhuillier et Talal Zouhri

Questionnaire

- Confirmation qu'il n'y aura pas mention des supports CD et DVD dans l'étude car ils ne sont pas suffisamment discriminant.
- Préciser la question des services et citer:
brochures multilingues,
site multilingue,
notices en langues étrangères dans le catalogue de la bibliothèque,
autres
- Fixer les fourchettes de volume et compléter l'éventail des langues.
- Donner un délai de réponse de 15 jours.

Echantillon

- Contacter Decitre Lyon et le SFL pour compléter l'échantillon.
- Finir l'incorporation du fichier papier.

Dossier à rendre

- Décrire la gestion du projet et le planning de ce qui a été fait. L'analyse des données récoltées n'est pas demandée.

Délai

- 30 novembre : envoi des questionnaires
- 7 décembre: relance

7.6. Cartographie de l'inventaire des fonds en langues étrangères dans les bibliothèques municipales françaises

Accessible par tous sur GoogleMap à l'adresse suivante :

<http://maps.google.com/maps/ms?hl=fr&ie=UTF8&vps=1&jsv=320b&oe=UTF8&msa=0&msid=208174710776110233129.00049d48b52acd1621461>

